

## **SESSIONI URDINARIA DI U 2024**

### **RIUNIONI DI U 5 DI APRILE DI U 2024**

**N° 2024 / M3 / 74**

#### **QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA ALEXANDRA BISCHOF PÀ U GRUPPU « GIUVENTÙ IN MOSSA »**

#### **Ughjettu : Harcèlement scolaire / Cyber harcèlement.**

Madame la conseillère exécutive,

Le harcèlement scolaire est un phénomène présent au sein de l'ensemble de nos établissements. Avec le développement du numérique, le cyber harcèlement existe également sur notre territoire et engendre de gros dégâts.

Ainsi, les établissements scolaires de l'île et le corps éducatif ne sont actuellement pas disposés à prévenir ce type de phénomènes. Or, il est essentiel aujourd'hui de prévenir tous phénomènes de harcèlement et de former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Il est important également que l'ensemble des équipes éducatives soient formées et sensibilisées sur ce sujet afin d'être en mesure d'intervenir si nécessaire.

Je souligne les actions déjà initiées à travers l'éducation à la Santé et à la Citoyenneté ou encore par le service « informazione ghjuventù ».

Cependant, face à la gravité de ce sujet et à son ampleur avec, notamment, l'évolution du numérique, l'Assemblée de Corse doit se saisir de cette problématique et créer des groupes de travail à cet effet, en incluant les associations concernées.

Madame la conseillère exécutive, en juin 2023, vous aviez évoqué différentes actions engagées dans les mois à venir. Pourriez-vous effectuer un point d'étape sur l'évolution de vos travaux ?

Par ailleurs, la création d'un observatoire corse de la violence à l'école pourrait-il être envisageable ?